

Touet

Autor(en): **Cyprien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TOUET

Il sentait le bouc.

Il sentait le bouc à une lieue à la ronde, et même plus loin, car son nom seul semblait répandre son odeur. L'art des Clermont et Fouet et autres parfumeurs serait impuissant à doser les essences assez diversement pour distilier le... parfum. Touet : c'était une odeur où il y avait, savamment mélangées, celles de l'écurie, celle du fumier, de la soupe aux poireaux, de la fumée, du rogomme de pipe, de la crasse et de l'ail, avec une pointe dominante des senteurs que dégage cet animal honni chez les descendants d'Israël... Le samedi, quand il descendait à la boulangerie, Madame Hector était obligée d'aérer son magasin une heure durant, faute de quoi tous les clients auraient pris la fuite. Le facteur se serrait le nez entre le pouce et l'index avant d'entr'ouvrir sa porte ; et, quand les demoiselles du C. S. F. A. montaient à leur chalet de la Perrausaz, elles faisaient un grand détour pour ne pas, en passant vers sa maison, défunter d'asphyxie.

« Touet », heureusement, gitaît seul dans une maison foraine au-dessus du village, quelque part à la vallée. Avec « Baron », « Moutiou » et « la Bléguette », il formait une fameuse équipe, avec cette différence cependant que « Touet » possédait un domaine et une petite fortune, tandis que les autres étaient de pauvres bougres de l'asile communal ; une jolie fortune qui a fait des heureux après sa mort.

« Touet » n'était jamais pressé. Il allait lentement, sa sache de pains sur l'épaule. Il parlait lentement. Il fumait lentement. Il ne commençait jamais ses foins qu'au mois de septembre, quand tous les autres

paysans avaient, dès longtemps, fini les leurs. Aussi, quel foin il récoltait ! maigres andains d'éteules desséchées sur les « râpes » pierreuses. Et quel bétail ce fourrage nourrissait ! un bœuf, qui n'avait que la tête, un veau haut sur pattes, une chèvre étique...

Il n'y avait que le « Gemmi » qui put « tenir » chez « Touet » comme faucheur. Quelle cuisine le patron apprêtait ! Et ce ménage, cette vaisselle ! dans une maison de vieux garçon où aucune femme n'avait passé le torchon depuis au moins un quart de siècle.

Un jour, « Touet », voulant régaler son faucheur :

— Demain, pour dîner, il y aura du poisson, « Gemmi » ! On va se régaler... (il ne pouvait prononcer les r).

Il descend au village, achète une douzaine de perchettes. Quand, à midi le lendemain, le faucheur rentre du champ, il trouve, en soulevant le couvercle, les douze poissons bouillissant sur une marmite de choux... !

Quelle friture !!!

Cette recette culinaire inédite était, paraît-il, de « Vigan », autre célébrité du village. C'est que Vigan s'y connaissait en cuisine : « Prenez cinq petits matous qu'on vient d'assommer, cinq gros choux ; cuisez le tout au pot-au-feu, et servez froid ». Ce plat nouveau avait fait la célébrité de ce nouveau Brillat-Savarin qui, bien qu'il fût, avec « Touet », seul de son avis, et pour cause, déclarait :

— Du chat froid et des choux, il n'y a rien de meilleur !

A ceux qui — à cause de sa fortune à gérer et de son bétail mal soigné —

auraient voulu lui donner un curateur. « Touet » rétorquait :

— On m'a trouvé assez malin pou. le se-vice militai.e, donc je peux di.giger mon comme.ce tout seul ; pas besoin de pe.sonne... Et il tournait les talons, essoufflé d'en avoir dit si long.

Effectivement, « Touet » avait fait son devoir de soldat. Mais quel soldat ! une caricature de soldat ! Et, au fond, « Touet » disait vrai ; il n'était point sot, loin de là, ni méchant pour deux sous. C'était un ori-

ginal, vivant solitaire dans sa maison foraine, voilà tout. Mais « maunet », crasseux... il est mort dans la « raie » de l'écurie d'ailleurs.

Un vrai « tesson » dans son terrier.

Et puis, il craignait toujours qu'on en veuille à son argent. Il épiait de coin les gens, surtout les visages nouveaux, de son petit œil méfiant.

« Touet ».

Il s'appelait... il s'appelait... Tenez ! je n'ai jamais su son nom ! *Cyprien.*

Quand on a l'estime du monde

Dans un village de par les environs de l'Isle, y avait un gaillard qui n'avait jamais fait honneur à sa commune. On lui disait « le Kasserou », que c'est donc un des noms de l'Autre... vous savez bien... oui, enfin, le Mauvais... que vous me feriez dire : le *Diable* ! De beau savoir que ce Kasserou-là n'avait pas volé son nom sobriquet. C'est sûr qu'on a tous ses défauts, mais lui, il en avait quand même un peu plus que son droit. Et pour des qualités, en cherchant bien, peut-être on en aurait trouvé, mais je n'ai vu personne qui ait su me le dire. Il n'était rien que manquements.

Depuis tout gamin, à l'école, il avait fallu que le régent s'en voie avec lui de toutes mauvaises couleurs, et même ces Messieurs de la Commission, le pasteur, le syndic, le juge, personne n'y avait rien pu pour te le mettre au droit chemin. Ça vous avait le vice dans les sangs, et les nilles des doigts qui étaient crochues de naissance. Il en a eu soulevé des affaires, que je vous garantis que le monde apprenait à bien réduire son commerce. D'avoir un corps comme ça dans une commune ça fait de plus que tous les raisonnements pour qu'on se sente d'obligé de r'appercher tous ses outils et de coter le poulailler. Et que ça ne l'empêchait pas de vous man-

ger des bouillons de poussines que bien sûr ça n'était pas lui qui les avait couvées, et d'avoir des peaux de lapins... je ne dis pas qu'il ne les avait pas écorchés, mais élevés, c'est autre chose.

Enfin quoi, il les savait toutes que le bien, et il ne trouvait de plaisir qu'à faire des mauvaises pièces. Il engueusait tout le monde, et même des gens de considération.

Vous savez bien, celle de la toupine : eh bien ! c'est lui le premier qui l'a eu faite, à un marchand de Cossonay, rapport qu'à l'Isle il était trop connu et qu'on se serait méfié. Il était donc z'allé dans un magasin de l'endroit demander du café, du sucre, du riz, des cigares, toutes sortes d'affaires qu'il les enfattait à mesure dans une puissante toupine qu'il avait dans sa hotte. Quand il a eu ce qu'il voulait, il met le couvert sur la toupine et fait à l'épicier :

— Ecoutez-voir, j'ai encore une portion à quérir à la pharmacie et puis de la ferraille à prendre chez le maréchal. Si ça ne vous fait rien, je laisse un moment ma toupine, avec tout ce butin qu'on veut déjà l'avoir assez grand temps sur le cotzon. Faut-il vous payer tout de suite ?

Mon Kasserou se pensait bien que le marchand dirait : « Oh bien, vous paierez